



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-22892>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **25-22892**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-97088

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune De Megeve

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21740173600012

Ville : MEGEVE

Code postal : 74120

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Commune De Megeve et Syane

Département(s) de publication : 74

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement de la Route d'Odier

Code CPV principal - Descripteur principal : 45222000

Type de marché : Travaux

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot N° 1 - Génie civil réseaux humides, secs et voirie Nombre d'offres reçues : 4 Date d'attribution : 31/01/25 Marché n° : 2025017 Mont Blanc Matériaux, 152 Rte De Sallanches, 74120 Demi-Quartier

Montant Ht : 1 873 380,50 Euros Lot N° 2 - Revêtements de sols réseaux humides, secs et voirie

Nombre d'offres reçues : 2 Date d'attribution : 31/01/25 Marché n° : 2025018 Colas France, 280 Rue

des prés caton, 74190 Passy Montant Ht : 155 126,35 Euros Lot N° 3 - Génie électrique Nombre d'offres reçues : 1 Date d'attribution : 31/01/25 Marché n° : Me23239 Serpollet Savoie Mont Blanc, 606 Rue

Denis Papin, 73290 La Motte-Servolex Montant Ht : 33 894,00 Euros Renseignements complémentaires

: Délais Et Voies De Recours: -Recours en référé contractuel sur le fondement des articles L. 551-13 et suivants du Cja. Ce recours doit être formé au plus tard le 31e jour suivant la publication d'un avis d'attribution (article R. 551-7 al. 1er du Cja). En l'absence de la publication d'avis ou de la notification

ci-dessus mentionnées, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (article R. 551-7 al. 2 du Cja). -Recours en contestation de validité du contrat formé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Ce recours peut être accompagné d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat, sur le fondement de l'article L. 521-1 du Cja

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/02/2025